

TRANSITION NUMÉRIQUE

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LES COMMERÇANTS, ARTISANS, PRODUCTEURS DE SON TERRITOIRE ET LANCE LE SITE INTERNET "PLANDIGITALMANCHE" : "ON VOUS EMMÈNE VERS LE NUMÉRIQUE !"

En 2019, le Département de la Manche, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie ouest Normandie (CCI ON) et la Chambre des métiers et d'artisanat de la Manche (CMA 50), proposait un plan d'animation et d'accompagnement à la transition numérique aux intercommunalités du territoire, avec comme cible le « commerçant-artisan indépendant », représentant 12 000 entreprises dans la Manche. Un an plus tard, 4 plans sont opérationnels avec les intercommunalités suivantes : Coutances Mer et Bocage, Baie du Cotentin, Communauté d'Agglomération du Cotentin, et Saint-Lô Agglo. Deux nouveaux plans s'apprêtent à voir le jour avec les territoires de Côte Ouest Centre Manche et Villedieu Intercom. Un site internet s'adressant directement aux artisans et commerçants de proximité manchois vient d'être lancé.

plandigital.manche.fr
ON VOUS EMMÈNE VERS LE NUMÉRIQUE

02 33 46 50 00

« Je développe mon marché en ligne »

Vous êtes commerçant, artisan, le numérique vous paraît être une opportunité, mais par où commencer ?

Le Département de la Manche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche, la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie, avec le partenariat des intercommunalités de la Manche, ont lancé le Plan de Transition Numérique pour vous ! Grâce à un ensemble d'actions individuelles et collectives, vous pourrez rentrer dans un parcours qui vous aidera à définir vos besoins, vos pistes de développement et d'amélioration, et la mise en œuvre de votre investissement numérique, votre formation, organisation... vos logiciels, solutions web, matériels informatiques, machines à commande...

Le numérique est une opportunité pour votre entreprise. Gagnez du temps, élargissez votre réseau, rapprochez-vous de vos clients : Engagez-vous dans le Plan de Transition Numérique de la Manche.

LANCEMENT D'UN SITE INTERNET DÉDIÉ "PLANDIGITALMANCHE" : "ON VOUS EMMÈNE VERS LE NUMÉRIQUE !"

Le Département de la Manche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche, la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie, viennent de lancer un site internet <https://plandigital.manche.fr>, s'adressant aux artisans-commerçants et gérants de TPE afin

de présenter les atouts du numérique pour le développement de leur activité :

« Vous êtes commerçant, artisan, le numérique vous paraît être une opportunité, mais par où commencer ?

Le Département de la Manche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche, la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie, avec le partenariat des

intercommunalités de la Manche, ont lancé le Plan de Transition Numérique pour vous ! Grâce à un ensemble d'actions individuelles et collectives, vous pourrez rentrer dans un parcours qui vous aidera à définir vos besoins, vos pistes de développement et d'amélioration, et la mise en œuvre de votre investissement numérique, votre formation, organisation... vos logiciels, solutions web, matériels informatiques, machines à commande...

Le numérique est une opportunité pour votre entreprise. Gagnez du temps, élargissez votre réseau, rapprochez-vous de vos clients : Engagez-vous dans le Plan de Transition Numérique de la Manche. »

Le site internet dirige les artisans-commerçant et gérants de TPE vers les conseillers spécialisés des chambres consulaires pour toute question et accompagnement, via un formulaire de contact « Discutons ensemble de votre projet », ou par téléphone au 02 33 46 50 00 (numéro dédié).

LES USAGES DU NUMÉRIQUE EN FRANCE : CONTEXTE

La France est aujourd'hui à la seizième place européenne en ce qui concerne les usages du numérique en entreprise. Si 68 % des entreprises possèdent une présence sur le web (seulement un tiers pour les TPE), seules 17 % des entreprises vendent en ligne. Le e-commerce (+23,7 % en 2019) et le m-commerce (mobile commerce - 3 internautes sur 10 achètent à partir de leur mobile) sont quant à eux en constant développement. Le numérique représente dès lors une réelle opportunité pour les commerçants et artisans, pour gagner en efficacité, en productivité et de développer des nouveaux moyens de commercialisation.

53 % des PME françaises estiment que leurs compétences numériques sont faibles et que cette méconnaissance entrave leur utilisation d'outils digitaux. Seulement 11 % d'entre elles utilisent des outils numériques au quotidien, creusant leur retard sur leurs concurrentes de taille supérieure.

Pour rester compétitive, il leur faut proposer de nouveaux services, être présentes sur internet, montrer son savoir-faire. Paradoxalement, la proximité passe par internet.

Si les habitants des territoires ruraux sont presque autant e-consommateurs que dans les grandes villes, les activités commerciales présentes sont encore peu adeptes de ce nouveau canal de vente. L'artisanat doit aussi s'emparer de ces nouveaux modes de consommation pour imaginer la relation clientèle de demain. Imaginé à l'origine comme un canal de vente concurrent au commerce physique, l'e-commerce adopte progressivement une place complémentaire au point de vente, lui apportant de nombreuses opportunités de développement et la perspective de nouvelles activités (ex. points de livraison hors domicile de colis, drive commerçants, place de marché local, ...).

⇒ 57 % des e-commerçants TPME vendent également en magasin traditionnel ou via leurs réseaux de distribution.

⇒ L'e-commerce permet d'acheter facilement auprès des PME pour 75 % des e-acheteurs.

(Baromètre FEVAD/Médiamétrie, janvier 2020)

Le virage du digital peut permettre en partie pour les activités de proximité un retournement de situation.

RAPPEL : "MA VILLE MON SHOPPING", UNE PLACE DE MARCHÉ LANCÉE EN JUILLET SUR LE TERRITOIRE DE COUTANCES MER ET BOCAGE

Dans le cadre du plan de transition numérique une place de marché pour les artisans-commerçants manchois, outil qui permet la mise en relation, via une plateforme digitale, des commerçants-artisans et des clients. Le Département et ses partenaires croient à la force d'un outil territorialisé qui offre à ses artisans et commerces de proximité une visibilité pour tous les consommateurs manchois.

Créée en 2017 et filiale du Groupe La Poste, Ma Ville Mon Shopping est une plateforme clé en main de vente en ligne conçue dans le but de favoriser le commerce local.



Contacts presse :

Conseil départemental de la Manche

Alexandra de Saint Jores – Attachée de presse

alexandra.desaintjores@manche.fr – 02 33 05 99 11 ou 06 80 24 41 96

Héloïse Caillard – Attachée de presse

Heloise.caillard@manche.fr – 02 33 05 99 43 ou 07 84 15 07 61

CCI Ouest Normandie

Sylvie Gurlan – Chargée d'études

sylvie.gurlan@normandie.cci.fr - 02 33 23 32 43

CMA

Benjamin Lodde – Conseiller TIC

blodde@artisanat50.fr - 02 33 76 62 62